

ANNEXE 2

CHARTRE METROPOLE NOURRICIERE

Engagements pour un jardinage éco-responsable :

- Favoriser l'accueil de la biodiversité : valorisation des déchets végétaux sur site, paillage du sol, choix des plantations (diversité, adaptation au climat local, semences reproductibles...), lutte biologique et manuelle modérée contre les ravageurs et la flore spontanée, installations de zones de refuge, nichoirs à oiseaux, gîtes à insecte, abris pour hérisson, mares...
- Ne pas utiliser d'engrais et de pesticides de synthèse,
- Utiliser de façon raisonnée les produits labellisés « agriculture biologique », de PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes telles que les extraits fermentés) et d'amendements naturels (compost, fumier...),
- Gérer et valoriser sur place l'ensemble des déchets végétaux produits sur les parcelles en pratiquant le compostage,
- Réduire la production de ces déchets : paillage limitant la pousse de végétaux indésirables...
- Respecter la ressource en eau en luttant contre le gaspillage, en favorisant le paillage et la récupération d'eau de pluie, en choisissant des espèces végétales adaptées au sol et au climat,
- Veiller au maintien d'un couvert végétal durant toute l'année (lutte contre l'érosion)
- Privilégier les arbustes à fruits comestibles pour la constitution des haies
- Bannir les plantes non comestibles pouvant être confondues avec des plantes comestibles (exemple : arbustes à baies non comestibles)
- Eviter le gaspillage alimentaire en offrant les surplus à des associations, épiceries solidaires ou habitants en situation précaire

Engagements pour l'éducation à l'environnement, le lien social et la participation citoyenne

- Favoriser la transmission des savoirs et des savoir-faire, en accueillant les publics et en facilitant la mixité : accueil de scolaires, visites grand-public, animations et ateliers, évènementiels...
- Participer au réseau Métropole Nourricière, animé par la Métropole, pour favoriser le partage d'expérience et l'essaimage des bonnes pratiques entre les différents projets sur le territoire
- Contribuer à l'information de la population sur les enjeux d'une alimentation durable par une communication autour du projet, y compris sur sollicitation de la Métropole (articles presse et réseaux sociaux, interviews)
- Favoriser le lien social en intégrant les habitants et acteurs du quartier dans le projet,

- Favoriser l'accès à l'espace nourricier (ou aux denrées produites) aux personnes en situation précarité alimentaire,
- Organiser une animation événementielle au moins une fois par an pour promouvoir le projet auprès de la population, des élus, des acteurs sociaux..., pour communiquer sur les messages environnementaux et pour encourager les habitants vers une mobilisation citoyenne et participative,
- Veiller au bon fonctionnement, à la tranquillité du site et à l'entretien de l'espace nourricier

Engagements de suivi des indicateurs

Fournir à la Métropole Rouen Normandie un bilan annuel faisant apparaître :

- La nature des productions (fruits, légumes, céréales, œufs...)
- Le poids (ou nombre) des productions générées
- Le nombre de personnes participant au projet de façon permanente
- Le nombre d'ateliers/animations réalisés et le nombre de participants
- L'intitulé de la ou des formation(s) suivie(s) dans le cadre du projet et le nombre de participants